



Le SAPPH Gironde est reconnu :

- Service Pilote à l'Handiparentalité en Nouvelle Aquitaine
- Audité et référencé au niveau national
- Service Ressource en Gironde

Le SAPPH Gironde est labélisé par l'ARS :

→ Pour sa qualité d'accompagnement auprès des (futurs) parents en situation de handicap pendant la période des 1000 premiers jours de leur enfant.



SAPPH Gironde

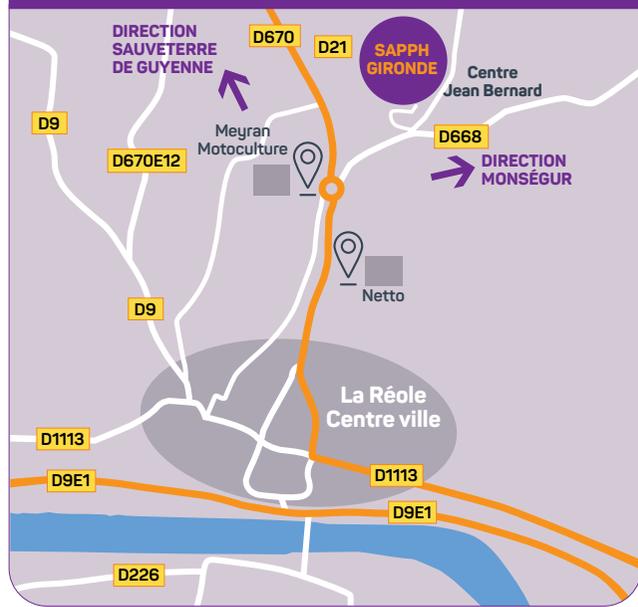
Centre Jean Bernard • 14 Peyrefitte • 33190 La Réole

Nous contacter :

- ☎ 05 56 61 24 02
- ☎ 07 55 58 73 18
- ✉ sapph33l.carpentey@gmail.com
- 🕒 Horaires d'ouverture : lundi au vendredi, 9h00 à 17h00
- 🕒 Horaires d'interventions : en fonction du besoin.

PLAN D'ACCÈS

Coordonnées GPS : 44.593754
Transport de proximité : TRANSGIRONDE



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA PÉRINATALITÉ ET À LA PARENTALITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Vous êtes parent(s) ou vous allez le devenir, vous avez besoin de soutien, de guidance, une équipe de professionnels spécialisés est à votre service

Les services du SAPPH Gironde sont gratuits. Ils sont financés par :





Personne exprimant un désir de parentalité

POUR QUI ?



Personne dans l'attente d'une naissance



Parent d'un ou plusieurs enfants de 0 à 18 ans



Personne vivant seule ou en couple

→ En situation de handicap :



Moteur



Auditif



Cognitif



Visuel



Psychique



Maladies invalidantes

→ **Souhaitant être accompagnée et en demande d'aide** (principe de libre adhésion).

INTERVENTIONS POSSIBLES

- à domicile
- au sein du SAPPH
- au sein d'une structure de proximité (maternité)

OÙ ?



L'équipe du SAPPH Gironde **SOUTIEN, GUIDE ET ACCOMPAGNE** du début de la **GROSSESSE** ET TOUT AU LONG DU **PARCOURS PARENTAL**

Le service d'Accompagnement

propose des accompagnements (individuels ou collectifs) ou des rendez-vous conseils à chaque **(futur) parent, grand parent ou aidant familial :**

Un **soutien dans la vie quotidienne** et une guidance dans le choix des **outils et du matériel spécialisés et adaptés.**



Un soutien dans votre **posture** et votre **rôle de parent** et une aide au **renforcement de vos liens.**

APPUI TECHNIQUE aux équipes.



DÉPLOIEMENT D'UN MAILLAGE PARTENARIAL sur l'ensemble du territoire.



Une **orientation vers des dispositifs de droits communs.**



UNE GUIDANCE PROFESSIONNELLE

aide à l'analyse des pratiques, soutien, partage et conseils.



Favoriser le **partage d'expériences** et développer le **soutien entre pairs** : groupes de parole, ateliers collectifs, activités pédagogiques, temps de rencontre inclusifs, cafés parents-familles.



UNE SENSIBILISATION À L'HANDIPARENTALITÉ auprès des équipes du champ médical, médico-social ou social.